

Votants : 85 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 10 octobre 2014 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 21 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 octobre 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – ACQUISITION DE TROIS AUTOBUS NEUFS STANDARDS - LOT Nº2 ACQUISITION D'UN AUTOBUS NEUF GABARIT REDUIT 2 PORTES - REMISE DE PENALITES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Robert GOUSSEAU à Rabah LAICHOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents:

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – ACQUISITION DE TROIS AUTOBUS NEUFS STANDARDS - LOT Nº ACQUISITION D'UN AUTOBUS NEUF GABARIT REDUIT 2 PORTES - REMISE DE PENALITES

Monsieur Jacques MORISSET, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais a passé commande d'un autobus neuf gabarit réduit deux portes à la société Heuliez Bus – La Crénuère – 79700 RORTHAIS : marché 34 - 2013.

La société Heuliez nous fait part dans un courrier daté du 25 juillet 2014 de perturbations industrielles importantes. La crise qui touche les secteurs automobile et nautique a mis en difficulté certains de leurs fournisseurs, ce qui n'a pas permis à la société Heuliez Bus de livrer le véhicule dans les délais impartis de 20 semaines à compter de la notification du marché soit le 17 mai 2014.

Sont principalement en cause des problèmes d'approvisionnement de faisceaux électriques, ainsi qu'un recrutement que la société Heuliez Bus a dû opérer suite à la cession d'activité d'un de ses principaux fournisseurs de pièces polyester : elle a dû racheter les moules d'injection et transférer l'activité chez un nouveau partenaire.

Pour les motifs exposés ci-dessus, dont la plupart sont indépendants de la volonté de la société attributaire, il est demandé au Conseil d'agglomération de n'appliquer les pénalités qu'à hauteur de 50% pour le retard pris par la livraison du lot n² effectuée le 10 juillet 2014.

Nombre de jours calendaires : 53 jours Pénalité : 1 000 € par jour et par véhicule

Soit un total de 53 000 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder une remise sur les pénalités pour retard de livraison à hauteur de 50% soit un total de 26 500 €.

Motion adoptée par 77 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 8.

Pour: 77 Contre: 0 Abstention: 8 Non participé: 0

Jacques MORISSET

Accusé de réception en préfecture 273 200041917 20141920-c27-10-2014-DE Cate de télétrans nassion : 28/10/2014 Date de réception préfecture : 28/10/2014